Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 2

Artikel: L'économie en Suisse durant l'année de crise 1931
Autor: Weber, Max
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383846

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qui concerne les dispositions de la nouvelle loi fédérale et celles des cantons déjà existantes, il faut retenir ceci:

Les dispositions concernant la durée du repos qui existaient déjà dans les cantons jusqu'à présent sont abrogées et remplacées par celles de la loi fédérale.

Par contre, les prescriptions cantonales sur la durée du travail ne sont pas abrogées. C'est-à-dire que partout où par suite des prescriptions cantonales sur la durée du travail, la durée du repos est plus longue que celle prévue par la loi fédérale, les patrons ne pourront pas procéder à une réduction de la durée du repos en invoquant la loi fédérale. Il en est de même des prescriptions cantonales concernant la fermeture des établissements et des magasins et l'admissibilité du travail le dimanche et les jours de fête. Ces prescriptions conservent également leur validité.

Nous avons ainsi esquissé les principales dispositions de la nouvelle loi fédérale. Il ressort de ce que nous venons de dire, que l'ordonnance d'application devra compléter d'importantes dispositions de la loi pour l'application dans la pratique. Selon l'article 27 de la loi, les syndicats professionnels intéressés devront également être entendus avant le décret des prescriptions d'ordonnance. Il serait donc bon que les syndicats et les fédérations du personnel s'occupent de suite, et à fond, de ces questions.

L'économie en Suisse durant l'année de crise 1931.

Par *Max Weber.*

L'année 1931 figurera comme une année des plus sombres dans l'histoire de l'économie. Après l'apparition des signes avant-coureurs de la crise en automne 1929, la crise sévit âprement dans la plupart des grands pays industriels, dont quelques-uns avec d'autant plus d'intensité qu'ils se trouvaient depuis plusieurs années déjà dans une dépression latente (l'Angleterre, l'Allemagne). Il semblait que 1931 allait apporter quelque amélioration, mais au lieu d'un retour à une situation normale, une crise du crédit, ou plus exactement une véritable crise de confiance, vint ébranler l'économie mondiale et confina à la débâcle pour tous les corps de l'économie plus ou moins atteints déjà. Les relations internationales de crédit furent restreintes autant que possible et le rapatriement des capitaux devint une nécessité qui obligea sans autre les pays pauvres en capitaux à rendre tous les capitaux étrangers dont ils disposaient. Cet état de choses eut pour conséquence de nouveaux phénomènes de crise, tels que: l'étouffement de la production, nouvel effondrement des marchés des matières premières, baisses

de prix, effondrement des valeurs, mesures de défense politico-commerciales, manques de débouchés pour les produits industriels, en un mot: une profonde aggravation de la crise et l'accroissement de l'armée des chômeurs à 25 millions pour tout l'univers.

La Suisse subit relativement tard les effets de la crise. En 1929, notre industrie jouissait d'une conjoncture très haute encore. Nous avons appelé l'année 1930, «l'année du début de la crise», tandis que l'année 1931 qui vient de s'écouler fut à proprement parler une véritable année de crise pour la Suisse, bien qu'en ce qui concerne les effets de la crise sur la production et sur le marché du travail, l'année courante sera pire encore. 1931 fut caractérisée par la forte diminution des commandes dans les industries d'exportation, diminution qui se traduisit en peu de temps par l'augmentation du nombre des chômeurs dans les derniers six mois de l'année; les industries travaillant pour le marché indigène furent assez bien occupées pour la plupart.

Nous donnons ci-dessous les moyennes annuelles des divers chiffres économiques qui, naturellement dissimulent quelque peu les sensibles oscilliations qui peuvent se produire au cours de l'année.

	Taux d'escompte privé en pour cent	Rentes Oblig. 3½ % C.F.F. A-K en pour cent		Taux d'escompte privé en pour cent	Rentes Oblig. 3½ % C.F.F. A-K en pour cent
1921	3,39	6,46	1927	3,27	4,61
1922	1,68	5,11	1928	3,33	4,43
1923	2,63	4,99	1929	3,31	4,38
1924	3.54	5,35	1930	2,01	4,07
1925	2,27	4,96	1931	1,44	3,78
1926	2,52	4,67			

Une très grande liquidité régnait sur le marché du capital. La tension qui s'était produite après la crise du crédit, l'été et l'automne derniers, n'a également pas maintenu la baisse du taux de l'intérêt. L'escompte officiel de la banque suisse d'émission est de 2 pour cent depuis le 22 janvier 1931, cet escompte est le plus bas qui soit dans le monde entier depuis que la France et les Etats-Unis ont élevé leur taux d'escompte à 2½ pour cent. Le taux d'escompte pour les effets de change des banques commerciales privées pour les effets de premier rang a même baissé de 1,4 pour cent en moyenne par année. Pour les placements à long terme, le niveau d'escompte a encore diminué du moins pour les valeurs « de premier rang », c'est-à-dire les obligations de la Confédération et des cantons. La rente des obligations C. F. F., comptée sur la base du cours des bourses, a continuellement dépassé la limite de 4 pour cent, ce qui n'avait plus eu lieu depuis avant la guerre.

Taux d'escompte privé. Taux d'escompte des obligations. Cours des actions.

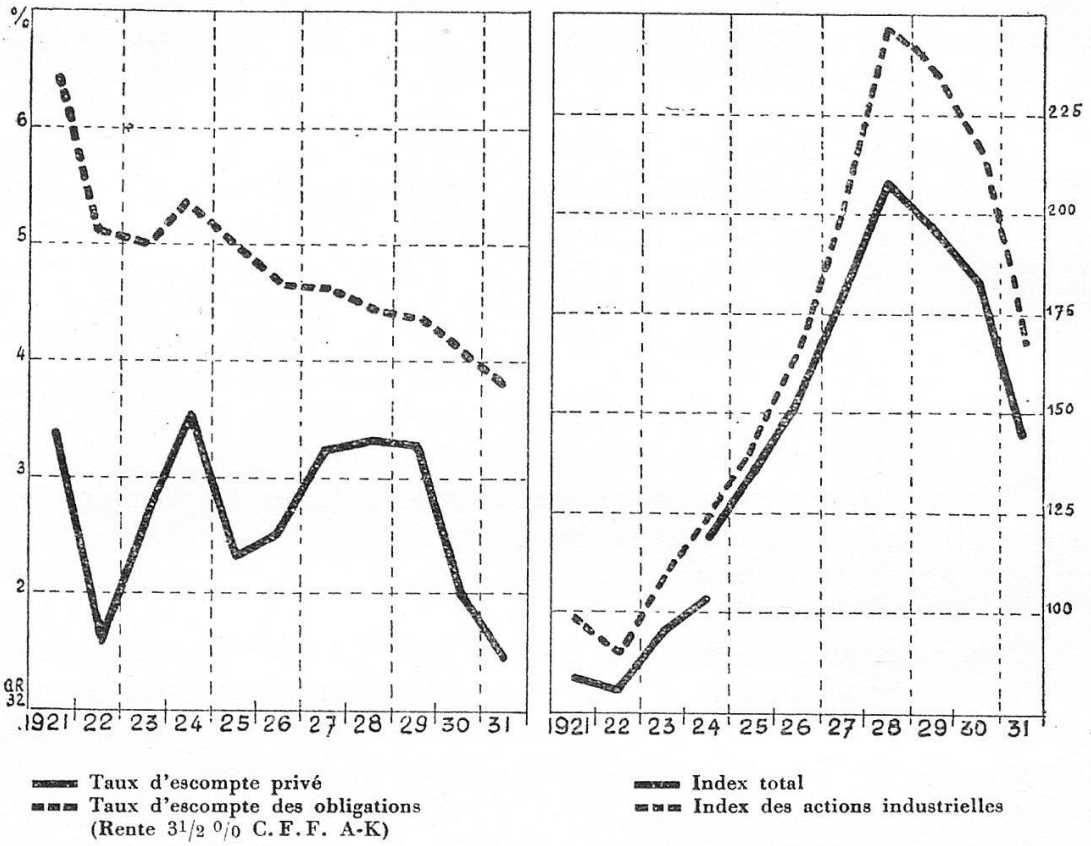

Ce sont surtout les corporations publiques qui ont mis cette baisse du capital à profit, afin de changer leurs emprunts venant à terme en valeurs à taux moins élevés; mais, elles ont également mis le marché à forte contribution. Parmi les nouveaux emprunts d'obligations la moitié se rapporte à la Confédération, aux C. F. F., aux cantons et aux communes. Par suite de l'insécurité régnante les entreprises privées n'ont pas pu souscrire de nouveaux emprunts durant le deuxième trimestre. C'est également pour cette raison que les émissions étrangères ont été nulles durant les derniers 6 mois et qu'en 1931 elles n'ont atteint que le tiers des emprunts étrangers de l'année précédente. Le tableau suivant donne un aperçu de l'activité dans le domaine des émissions:

	Nouvelles émissions suisses		Emissions étrangères	Mise à contribution total du marché du capital
	Obligations	Actions		
	en millions de francs		en millions de francs	
1922	649	17	—	666
1923	325	40	20	385
1924	336	41	72	449
1925	304	44	79	427
1926	45	142	298	485
1927	205	213	219	637
1928	55	282	92	429
1929	248	508	110	866
1930	278	29	305	612
1931	521	24	103	648

Il y a eu très peu d'émission de nouvelles actions, ce qui s'explique de par la crise. Par suite des nombreux emprunts d'obligations, prélevés spécialement par les corporations publiques, la mise à contribution du marché suisse du capital est un peu supérieure à 1930.

La courbe du cours des actions descend brusquement en 1931:

	Index total du cours des actions	Index des actions industrielles		Index total du cours des actions	Index des actions industrielles
1921	82,1	98	1927	182,9	201,2
1922	79,2	89	1928	208,3	247,1
1923	95,0	109	1929	196,8	235,7
1924	119,1	123,6	1930	182,9	214,5
1925	133,7	138,4	1931	146,0	166,8
1926	155,1	166,8			

Par 37 points de l'index total pour la moyenne annuelle, et 47 points pour les actions industrielles, le recul est le double de ce qu'il était l'année précédente. A la fin de l'année, l'index des actions industrielles n'était plus que de 116 et l'index total de 100. En moyenne, les actions ne sont donc plus évaluées au-dessus de leur valeur nominale. Durant la crise 1931/32, les cours des actions étaient sensiblement plus bas.

En 1931, les prix ont baissé avec la même rapidité qu'en 1930. En deux étapes, c'est-à-dire pendant les crises de 1921/22 et celle de 1930/31, les prix de gros sont de nouveau retombés au niveau d'avant-guerre. Une comparaison établie entre 23 pays, démontre que 19 ont un index inférieur à celui de 1914 et que 4 pays seulement ont leur niveau des prix un peu plus élevé, parmi ces derniers la Suisse, qui avait, fin décembre, un index de 103. Les chiffres annuels moyens de la Suisse sont:

	Index du commerce de gros	Index total	Index du coût la vie			
			Alimentation	Vêtements	Combustible lum.	Loyer
			Juin 1914 = 100			
1921	197	200	213	232	213	138
1922	168	164	163	186	181	146
1923	180	164	165	176	173	150
1924	176	169	172	179	165	155
1925	163	168	169	181	153	162
1926	145	162	160	172	146	166
1927	142	160	158	162	142	172
1928	145	161	157	166	137	176
1929	141	161	156	167	134	180
1930	126	158	152	160	132	184
1931	110	150	141	145	128	186

Prix de gros et de détail

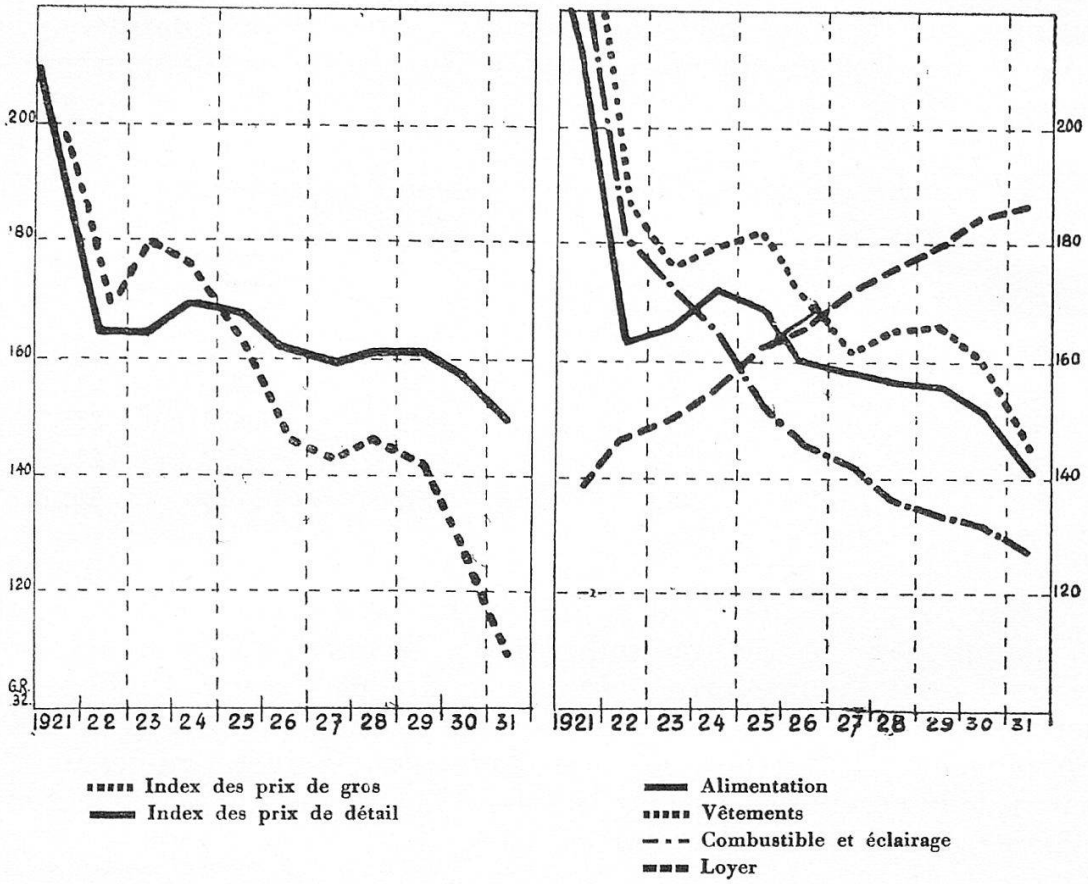

Pour la première fois le coût de la vie de notre pays a sensiblement baissé. Le recul des prix de l'alimentation et des vêtements s'est de nouveau croisé avec le mouvement des prix des loyers. La différence de 40 points qu'il y a entre l'index des prix de gros et celui des prix de détail peut être taxée de considérable. Il en est de même lorsque l'on compare les prix des marchandises (alimentation); il y a là entre l'index du prix de gros et l'index du prix de détail une différence de 25 points qui ne s'explique pas simplement par le fait que dans le commerce de détail, il y a lieu de tenir compte des prix fixes des loyers, etc.

Alors que les modifications qui se produisent sur le marché du capital, dans les prix et dans les cours des bourses, ne sont au fond, que les signes accompagnateurs d'une crise, la diminution de la production et ses effets sur le marché du travail est un signe certain de la crise. Etant donné qu'en Suisse il est presque impossible de connaître par l'industrie, les chiffres de production, nous nous voyons dans la nécessité d'obtenir quelques points de repère sur l'étendue de la production grâce au trafic extérieur, au trafic des marchandises des Chemins de fer fédéraux, de l'activité du bâtiment et du rendement brut de l'agriculture.

Commerce extérieur, trafic des marchandises, activité du bâtiment, rendement brut de l'agriculture.

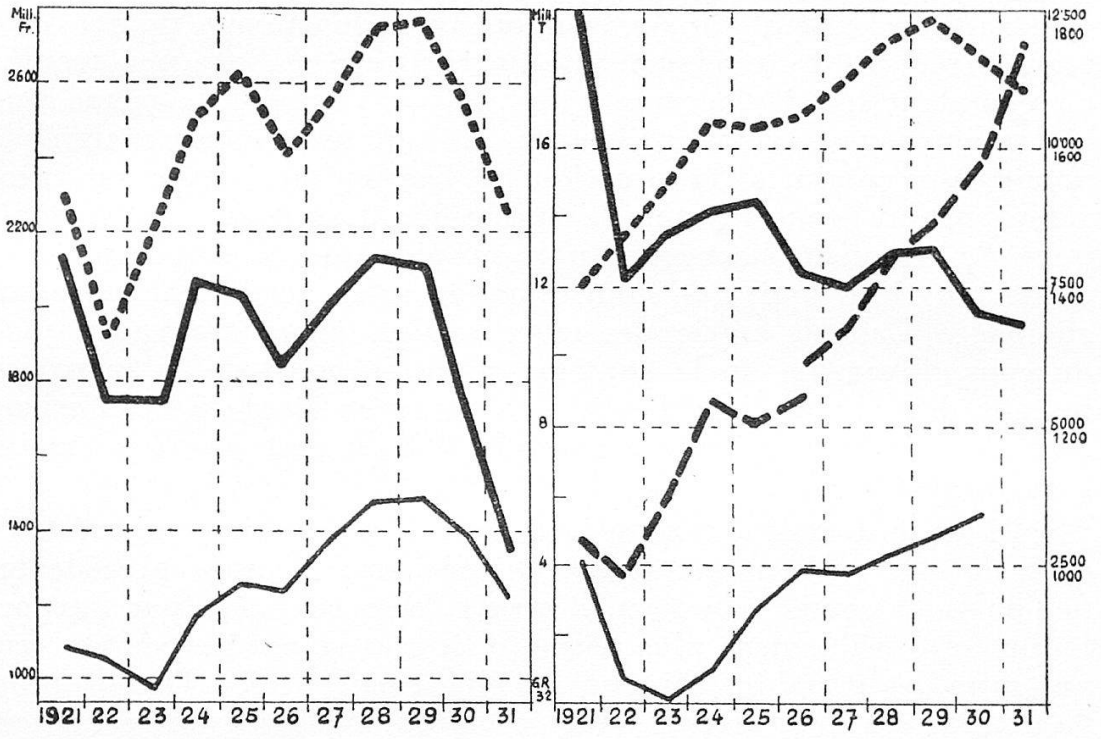

Importation en millions de francs
Exportation en millions de francs
Exportation d'après le niveau des prix en 1914

Trafic des marchandises des C.F.F. (par millions de tonnes)
Nombre des nouveaux logements
Rendement de l'agriculture (en millions de francs)
Rendement brut de l'agriculture suivant le niveau des prix de 1914

	Importation en millions de fr.	Exportation en millions de fr.	Exportation d'après le niveau des prix de 1914, en millions de francs	Trafic des marchandises des C.F.F. en millions de tonnes	Nombre des logements terminés dans 25 villes	Rendement brut de l'agriculture en millions de francs	Rendement brut de l'agricult. suivant le niveau des prix de 1914 en mill. de fr.
1921	2296	2140	1089	12,0	2971*	2001	1016
1922	1914	1762	1050	13,3	2344*	1413	841
1923	2243	1760	978	14,7	3663*	1475	819
1924	2504	2070	1178	16,6	5458*	1504	855
1925	2633	2039	1251	16,4	5029*	1524	935
1926	2415	1837	1239	16,8	5649	1431	987
1927	2564	2023	1373	17,8	6753	1401	986
1928	2744	2134	1472	19,0	8020	1466	1011
1929	2784	2105	1492	19,6	8760	1479	1049
1930	2568	1763	1399	18,6	9716	1371	1087
1931	2251	1349	1226	17,7	11929	1356	—

* Autre calcul pour 25 villes.

Pareillement à l'année dernière, les courbes dépendant des relations commerciales internationales descendent, tandis que celles qui reflètent la conjoncture du pays sont toujours ascendantes.

Ceci est particulièrement le cas pour l'industrie du bâtiment laquelle, du fait que plus de 12,000 nouveaux logements ont été construits, a atteint un niveau qui pour longtemps pourra être taxé de record. Le rendement de l'agriculture n'a que peu reculé; en comptant les déplacements de prix on obtiendrait même une légère augmentation du rendement. Ce fait prouve que malgré de nombreuses plaintes la situation de l'agriculture suisse est favorable, surtout beaucoup plus favorable que dans d'autres pays, mais pour le moment beaucoup plus propice que la situation de la classe ouvrière qui a à subir d'importantes pertes par suite du chômage. Dans le trafic des marchandises on se trouve en face du cours favorable de la conjoncture indigène et de la mauvaise marche des affaires avec l'étranger. Le trafic est de 5 % inférieur à celui de 1930 et de 10 % à celui de 1929, il s'est donc bien maintenu jusqu'à présent.

La crise a atteint tout spécialement l'exportation qui en 1931 était de 414 millions ou de 29 % inférieur à l'année précédente. Si l'on tient compte du recul des prix, la perte subie par l'exportation est sensiblement plus petite, et il faut se rendre compte que par suite des grandes difficultés qu'elle a rencontrées, l'exportation de la Suisse a fait preuve d'une remarquable force de résistance. L'importation a été réduite dans de moins fortes proportions, le solde passif du bilan commercial, qui est de 900 millions de francs, est donc le plus haut qu'ait jamais atteint la Suisse. Ceci provient en partie du fait que la capacité d'achat de notre pays est encore bonne, mais en partie également des effets du dumping étranger.

Les chiffres suivants démontrent quelles sont les branches d'industrie qui ont été le plus atteintes par le recul de l'exportation. Ils concernent l'exportation en:

Export de	1930	1931		1930	1931
	en millions de fr.			en millions de fr.	
Fil de coton	39,3	24,3	Chaussures	35,3	29,6
Toile de coton	70,8	61,4	Aluminium	43,5	32,2
Broderies	68,7	52,4	Machines	223,5	150,4
Chappe	23,0	17,6	Montres	208,7	124,9
Soieries	144,1	96,6	Instruments et appareils	67,2	50,1
Rubans de soie	14,2	11,3	Prod. pharmac. et drogues	49,0	45,2
Lainage	43,6	34,1	Coul. dérivées du goudron	67,0	67,5
Mercerie-bonneterie	26,2	17,5	Chocolat	23,1	18,7
Soie artificielle	40,7	38,3	Lait condensé	34,3	28,0
Vannerie	45,5	36,9	Fromage	92,8	73,5

Seule l'industrie des couleurs a conservé son chiffre d'exportation et les produits exportés ont même légèrement augmenté. Pour la soie artificielle et les drogues le recul est à peine perceptible. Pour les autres produits par contre, on enregistre de sensibles reculs spécialement pour les montres, les machines, les soieries.

Le chômage prend également des proportions critiques. Voici la moyenne annuelle:

	Nombre des personnes en quête de travail		Nombre des personnes en quête de travail	Sur 100 membres des caisses de chômage ou, il y en avait : complets	partiels
1920	6,522	1926	14,118	3,4	3,9
1921	58,466	1927	11,824	2,65	2,0
1922	66,995	1928	8,380	2,05	1,05
1923	32,605	1929	8,131	1,85	1,75
1924	14,692	1930	12,881	3,4	7,2
1925	11,090	1931	24,208	5,0*	12,0*

* Provisoirement

Chômage

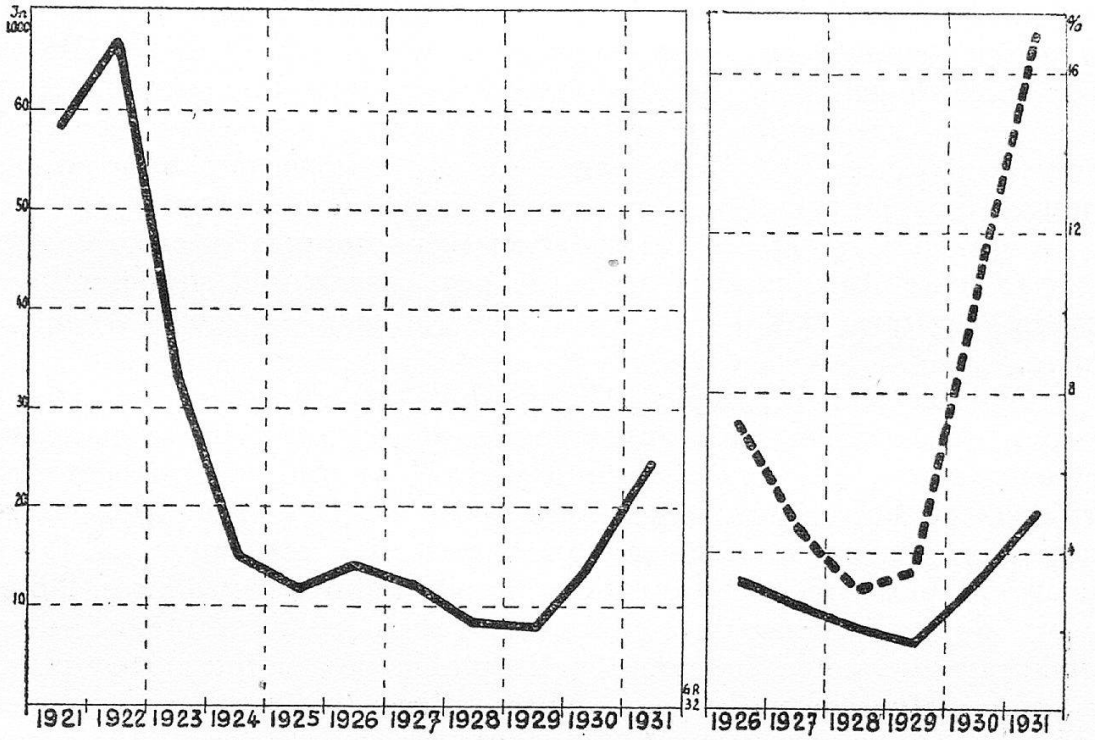

Nombre des personnes en quête de travail (en 1000)

Chômeurs complets
Chômeurs partiels (en % des membres des caisses)

En 1931, le nombre des chômeurs était le double de celui de l'année précédente. Il est vrai qu'on a pas encore atteint les chiffres de 1921/22. Cependant, les chiffres concernant le mois de décembre et produits par les offices de travail donnent un résultat alarmant, il faut donc s'attendre à une recrudescence du chômage en 1932. (A ce sujet, nous renvoyons nos lecteurs à l'article sur la conjoncture durant le quatrième trimestre qui paraît dans le présent numéro.) Le chômage a augmenté de 5 % pour les chômeurs totaux et de 12 % pour les chômeurs partiels en 1931, ce qui fait qu'en moyenne le cinquième environ des ouvriers a été privé de son gagne-pain.

La crise économique provient du manque total de méthode de l'économie capitaliste et elle ne pourra être surmontée que par une réduction de la production et que lorsque les prix auront reculé au point de rétablir peu à peu un nouvel équilibre. Personne pour le moment ne serait à même de répondre à la question de savoir à quel degré de développement la crise en est actuellement. Néanmoins on suppose en général, que par suite de l'étouffement, auquel est actuellement soumise la production, il se produira un nouvel état de production et de demande à condition — oui, à condition que l'on ne se trouve pas en face de nouvelles perturbations dont nous menace la situation politique. Le plus grand foyer du danger réside dans le nationalisme allemand ainsi que dans les mutations du capital et les manipulations des cours. En outre, comme dans toutes les crises précédentes le nationalisme économique se réveille et cherche à restreindre complètement les relations commerciales internationales déjà sensiblement réduites par suite de la crise. Limiter, économiser, tel est le mot d'ordre! Chaque pays se replie sur sa propre économie et ne veut plus rien acheter à l'étranger. Cette vague de protectionnisme n'est qu'un nouvel empêchement à la remise sur pied de l'économie; car ce n'est que par la reprise des relations économiques internationales et par le rétablissement d'un trafic non entravé des marchandises et des capitaux que l'économie mondiale peut se remettre de la crise.

Mais même si l'année 1932 ne doit pas apporter une aggravation de la crise, mais au contraire, la consolidation à laquelle chacun aspire, elle sera néanmoins l'année la plus critique pour la Suisse, car notre pays dépend du cours de la conjoncture internationale. Le patronat ne manquera pas chez nous aussi, de faire pression sur l'armée des sans-travail pour réduire les salaires. Nous avons déjà fait ressortir à maintes reprises les suites désastreuses qu'aurait sur notre économie politique la réalisation de ce plan. La conjoncture de notre pays repose entièrement sur le revenu réel relativement bon des travailleurs. Cette situation favorable de notre conjoncture est déjà entamée par le chômage et ce serait la détruire complètement que de baisser le niveau des prix. Tant que l'on ne peut songer à une amélioration de la situation de l'exportation, même pas par une baisse des salaires, le marché indigène est toujours encore à même d'atténuer les effets de la crise; c'est donc agir dans l'intérêt général que de combattre l'action en faveur de la baisse des salaires.

Erratum.

Une erreur s'est glissée dans l'article sur « La crise des migrations et la population du globe » de M. Imre Firenczi, publié dans notre numéro de janvier 1932. Il faut lire à la première ligne de cet article: Les grandes crises du début du *XIX^e siècle* et non du XVIII^e siècle.